

NOS HONORAIRES DE TRANSACTION

Tarifs TTC 1^{er} janvier 2026 *

Les honoraires s'entendent toutes taxes comprises TVA en vigueur 20%

(Charge acquéreur ou vendeur suivant convention stipulée au mandat)

VENTE d'immeuble à usage d'habitation ou professionnel	
Jusqu'à 100 000 €	9 %
De 100 001 € à 150 000 €	8 %
De 150 001 € à 200 000 €	7,5 %
De 200 001 € à 250 000 €	7%
De 250 001 € à 300 000 €	6,5 %
De 300 001 € à 350 000 €	6 %
Au-delà de 350 001 €	5,5%

- Supplément d'honoraires de 1000€ à 5000€ si le bien comporte des travaux importants.

Fonds de commerce – industrie	10 % TTC à la charge de l'acquéreur
Local commercial	15 % TTC à la charge de l'acquéreur
Terrains	10 % TTC à la charge de l'acquéreur
Ensembles immobiliers destinés à un projet de construction	5 % TTC à la charge de l'acquéreur

Estimation écrite
À partir de 250 € TTC (Estimation gratuite dans le cadre d'un projet de vente)

Autres tarifs
- Pour INNENHEIM le tarif honoraires vente bénéficie d'une minoration de 1500€ TTC pour les habitants du village.
- Pour les clients fidèles : réduction de 1000€ à 2000€ (en cas de 2 ^{ème} vente).

**Taux actuel de 20%, étant précisé que ce taux est susceptible d'évoluer selon la réglementation fiscale*

Aucune honoraire, aucun frais, de quelque nature que c soit n'est dû avant la conclusion d'un contrat.

HABITATION - COMMERCE - INDUSTRIE